



Budget prévisionnel 2026

Assemblée générale du 2 avril 2026

DEPENSES	BP 2026	RECETTES	BP 2026
60. Achats	1 217 539 €	70. Ventes et prestations	265 405 €
61. Services extérieurs	123 936 €	74. Subventions d'exploitation	2 938 068 €
62. Autres services extérieurs	710 367 €	755. Contributions volontaires entreprises	147 000 €
63. Impôts et Taxes	136 832 €	756. Cotisations	1 433 169 €
64. Charges de personnel	2 182 088 €	76. Produits financiers	9 000 €
65. Autres charges de gestion courante	297 600 €	78. Reprise amortissements et provisions	98 722 €
66. Charges financières	25 434 €		
68. Dotations, amortissements, provisions	195 875 €		
69. Impôts sur les sociétés	1 693 €		
TOTAL DEPENSES	4 891 365 €	TOTAL RECETTES	4 891 365 €

Voir détail en annexe

Délibération

L'Assemblée générale adopte le budget prévisionnel de 4 891 365 € établi sur les bases suivantes :

- **Cotisations : pas d'évolution par rapport à 2025**
 - Collège 1 (PNR) : 915 775 €
 - Collège 2 (Régions) : 337 879 €
 - Collège 3 (Associations d'élus) : 505€ par association
 - Collège 4 (Partenaires) :
 - 379€ pour les associations
 - 505 € pour les établissements publics
- **Contributions spécifiques :**
 - Logiciel EVA : Cotisation de 1400 € par organisation bénéficiaire (parcs naturels marins, parcs nationaux, Office français de la biodiversité)
 - Marque « Valeurs Parc naturel régional » : Cotisation de 1 900 € par Parc
 - Congrès : forfait par participant : 195 €
 - Mise à disposition de la salle de réunion :
 - Parc naturel régional ou Région, membre de la FPNRF : 0€
 - Autre membre de la FPNRF : 250€
 - Autre partenaire : 500€Frais complémentaires en sus
- **L'engagement des demandes de subventions inscrites aux recettes prévisionnelles.**